



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Allocution de M. Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique, prononcée lors de la journée inaugurale du nouveau Parlement, vendredi 14 avril 2017 – cathédrale de Lausanne (seul le texte prononcé fait foi)

De l'incendie de 2002 à la mise à disposition du nouveau Parlement

En préambule, je dois faire un aveu. En préparant mon allocution, j'ai eu la tentation de vous parler du mythique phénix. Cet oiseau qui brûle et qui renaît de ses cendres. Je vous aurais entretenu du feu qui détruit, du feu qui régénère, du feu qui noircit et du feu qui purifie. Mais en parlant ainsi, j'aurai menti autant à vous qu'à moi-même.

Entre l'incendie de 2002 et cette inauguration de 2017, le miracle du phénix ne s'est pas produit. Il n'y a pas eu de miracle.

Pendant 15 ans, les divers responsables de ce dossier ont tiré, poussé, peiné, argumenté, modifié sans cesse le projet au gré des pressions et des découvertes bonnes ou mauvaises. Le résultat est là comme une évidence. Celles et ceux qui ont déjà visité le parlement y voient une réussite de simplicité, comme un dialogue spontané entre le neuf et le conservé.

Le résultat est évident. Mais le chemin de la réalisation a été tout sauf évident. Je dirai que le déroulement du chantier ressemble à l'escalier monumental qui mène au parlement. Il n'est pas allé droit. Il a emprunté des coudes inattendus.

Il a fallu 15 ans de réflexions, de négociations, de discussions et de travail de conviction. Ce chantier est une véritable mise en abîme. L'Etat construisait un parlement. Il édifiait un lieu où l'on réfléchit, où l'on négocie, où l'on discute, où l'on noue des compromis, où chaque décision résulte d'un long débat. Et pour le construire, l'Etat a connu les mêmes affres que traversent les députés.

Et c'est normal. Jamais sans doute mon service ne s'est attaché à un objet aussi symboliquement fort. La Cité a depuis mille ans évolué vers ce qu'elle est aujourd'hui : le symbole du pouvoir sur le Pays de Vaud. Le bâtiment Perregaux est depuis deux siècles le cœur de notre démocratie. Peu de lieux sur territoire vaudois possèdent une telle charge émotionnelle. C'est sous cette tension qu'il a fallu travailler. Et dans cette ambiance électrique, les éclairs ont été nombreux. Et bien sûr, ils ont frappé surtout le toit. Rappelez-vous de la polémique sur sa taille, puis de la polémique sur la provenance du bois, puis de la polémique sur son assemblage. Il y a aussi eu la polémique sur les tuiles. Mais les autres parties du bâtiment n'ont pas été épargnées. La destruction du caveau a ainsi suscité des récriminations. Certains opposants résistaient encore davantage. Ils défendaient une reconstruction à l'identique.

Au début du chantier, les archéologues et les spécialistes de l'histoire des monuments ont étudié le passé de la parcelle. Ils ont trouvé diverses strates archéologiques. Elles vont du début du Moyen Âge au 19e siècle. Les spécialistes ont mis en évidence d'autres incendies anciens. Ils ont surtout montré que ce lieu a vécu, a changé, a récupéré des morceaux de monuments anciens pour faire du neuf. J'en veux pour preuve ce beau fragment d'une église carolingienne sur lequel sont sculptées une croix et une colombe. Il a été découvert en réemploi dans un bâtiment plus récent.

Les architectes d'aujourd'hui ont agi comme ceux du Moyen Âge. Ils ont adapté les lieux aux besoins du moment. Ils ont intégré l'ancien et ils ont fait du neuf. Ils ont répondu aux exigences du 21e siècle. Le système de ventilation joue ainsi sur la forme du toit pour répondre aux besoins du développement durable. De manière plus large, les maîtres d'ouvrage ont installé la technique la plus moderne au service du parlement.

L'architecture se veut une mise en scène du pouvoir tel qu'il s'exerce aujourd'hui. Le nouvel escalier spectaculaire à Cité-Devant symbolise la majesté du pouvoir, qui est éternelle. Mais le pouvoir actuel s'exerce au grand jour, dans la transparence. Le bâtiment est construit à cette image. Le toit diffuse une lumière zénithale. La verrière marque la transparence du pouvoir et le lien indispensable des élus avec la cité.

En reprenant ce qui pouvait l'être, en changeant ce qui devait l'être, les constructeurs d'aujourd'hui ont agi comme le faisaient nos ancêtres avant nous. Le chantier du parlement est fidèle à l'esprit des chantiers précédents. Et tout en répondant aux exigences de la démocratie contemporaine, il s'est montré respectueux des vestiges épargnés par le feu.

J'ai commencé par dire qu'il n'y a pas eu de miracles. Mais en fait, il s'en est produit quelques-uns. Je pense à cette fresque du 14e siècle brusquement révélée devant l'entrée de la cafétéria et à certaines fenêtres romanes inconnues apparues sous le crépi. Ces découvertes ont compliqué le travail. Mais elles l'ont aussi sublimé. Elles ont enrichi nos connaissances. Celles et ceux qui ont travaillé à la reconstruction du parlement ont rencontré des difficultés. Mais ces personnes ont aussi éprouvé des joies, des surprises et de la fierté. Cela justifie pleinement les peines endurées.

Au risque de sortir de mes fonctions de chefs de service, je me permettrais d'émettre un vœu pour terminer mon propos. Les maîtres d'œuvre ont relevé le défi de faire parler le patrimoine et l'architecture contemporaine. Puissent les autorités vaudoises faire de même et s'appuyer sur l'acquis, sur le passé pour nous préparer le meilleur avenir possible.